



FLASH-INFOS

11^{ème} année n°104

Mai

2019

Agenda

8 mai à 11h30

au monument aux morts commémoration de la victoire du 8 mai 1945 suivie d'un vin d'honneur au foyer

11 mai à 8h30 à 11h30

à la Mairie aide à la déclaration fiscale

11 mai à partir de 14h30

devant la Mairie après midi « Patrimoine en fête » proposé par l'association Mémoire de Saint-Mamert

18 mai de 8h30 à 12h00

permanence du Maire

25 mai de 10h à 19h30

Fête des jardins de l'Agglomération de Nîmes Partagés des Tinelles

26 mai Elections

Européennes

12 et 13 juin à 20h gala de danse des Petipas du Gard à Nîmes

21 juin Fête école maternelle

28 juin Fête école élémentaire

5-6 et 7 juillet Fête votive

13 juillet repas et soirée dansante animée par Patrick Lobet sur la place de l'église

21 juillet journée gastronomique

« Papilles en fêtes »

L'édito du Maire

Février et mars 2019, deux mois marqués par la disparition de Jean-Rémy Solana et de Gérard Taiton, resteront à jamais dans nos mémoires. Depuis l'équipe municipale, élus, agents administratifs et techniques s'est réorganisée et remise au plus vite au travail pour poursuivre et finaliser les projets en cours, préparer et voter le budget 2019 dans les délais et organiser le marché du printemps qui fut un vrai moment de convivialité au cœur de notre village. Je renouvelle à tous mes sincères remerciements !

La bonne situation financière de la commune permettra en 2019 de finaliser l'aménagement du chemin de la gare, de débiter l'aménagement de la place des écoles avec la rénovation du petit stade, du jardin d'enfants et la réalisation du skate-park et d'acheter une balayeuse pour reprendre en régie l'entretien de notre village. Les excédents réalisés en 2018, la capacité d'autofinancement de la commune et l'obtention de subventions financeront ces investissements sans augmenter les taxes et en limitant le recours à l'emprunt.

Concernant les frais de fonctionnement nous devons nous attacher à les maîtriser et à rechercher toutes les économies possibles, notamment en matière de consommation d'énergie. Pour cela nous avons rencontré le service « Conseil en énergie » de Nîmes Métropole qui, à titre gratuit, va analyser nos contrats et nos consommations, réaliser un diagnostic énergétique des bâtiments communaux et, d'ici la fin de l'année, nous faire des propositions pour leur rénovation. L'école élémentaire et la cantine devront être prioritairement rénovées.

Mais il nous faut aussi accroître nos ressources. Pour cela nous comptons sur les loyers de la gendarmerie qui devraient générer annuellement 30 000 € de recettes. Il sera également nécessaire de poursuivre nos efforts pour rechercher et obtenir des subventions.

Mai, juin et juillet seront des mois riches en manifestations et festivités dans notre village. L'agenda et les nombreux articles des associations présents dans ce Griffes en témoignent.

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer d'agréables moments à l'occasion de ces différents événements !

Catherine BERGOGNE

M^{me} SOLANA Claudie et ses Filles remercient très sincèrement :

Les Présidentes et Présidents des Associations
La Poste
Les Commerçantes et Commerçants
Les Médecins et personnel paramédical
Les Habitantes et Habitants
de Saint-Mamert du Gard

qui se sont associés à leur peine suite au décès de Jean-Rémy SOLANA. Nous avons été très touchés par votre présence, vos fleurs, vos pensées et vos nombreux écrits réconfortants.

Merci pour votre soutien.

INFOS

• Fermeture de la poste du 6/05 au 10/05 inclus

• Inscriptions à l'école maternelle voir infos sur www.mairiest-mamertdugard.fr

Etat-Civil

AVIS DE NAISSANCE

CARRE Manahau né le 18 février 2019 à Nîmes. Fils de Théo CARRE et de Elsa SULIK.

BENSAÏD Lahna née le 8 mars 2019 à Nîmes. Fille de Adil BENSAÏD et Alvina BOUBERT.

GIANNACCINI Lorenzo né le 14 mars 2019 à Nîmes. Fils de Jérémy GIANNACCINI et de Laura KASSAHARA.

BARONI JULIAN Charline née le 5 avril 2019 à Nîmes. Fille de Nicolas BARONI et Audrey JULIAN.

ZARSKYJ Myla née le 12 avril 2019 à Nîmes. Filles de Laurent ZARSKYJ et Catherine HANTZEN.

PACS

VALY Cyril et FLORES Mélissa pacs célébré le 4 mars 2019

MARIAGE

LACOMBE Pascal et DESHONS Lory union célébrée le 20 avril 2019

Le
G
R
I
F
F
E



Compte administratif 2018 et budget 2019

RESULTATS 2018 : COMPTE ADMINISTRATIF

Le compte administratif de la commune pour l'année 2018 présente

- pour la section investissement : un résultat positif de 440 821 €
- pour la section fonctionnement : un résultat positif de 144 683 €

soit un excédent total de 585 504 €.

Le compte administratif de la Gendarmerie présente un excédent en investissement de 451 379 € et en fonctionnement de 772 €.

Un emprunt de 1,5 M d'€ a été souscrit pour 30 ans. L'annuité de 65 000 € sera couverte par le loyer versé par l'État à la commune pour un montant d'environ 94 000 € par an. La différence d'environ 30 000 € permettra de générer de nouvelles recettes pour la commune et de prendre en charge les frais d'entretien qui devraient être peu élevés les premières années s'agissant de bâtiments neufs.

FISCALITÉ 2019

Malgré la baisse des dotations de l'État (ex Dotation Globale de Fonctionnement : 174 261 € en 2014 et 130 230 € en 2018), la suppression des emplois aidés et l'augmentation de nos contributions à certains syndicats, le Conseil municipal de St Mamert a fait le choix, cette année encore, de ne pas augmenter les impôts et de maintenir à l'identique les 3 taxes communales :

- Taxe d'habitation : 9.70 %
- Taxe foncière bâtie : 13.55 %
- Taxe foncière non bâtie : 60.45 %

Si nous comparons notre fiscalité au montant moyen des taxes communales sur le département (Source Trésorerie de Saint Chaptès) nous pouvons constater que nos taxes restent inférieures à la moyenne départementale.

	Commune	Moyenne départementale
Taxe habitation	9,70 %	27,18 %
Taxe foncière bâtie	13,55 %	24,83 %
Taxe foncière non bâtie	60,45 %	70,89 %

Ce maintien des taxes à l'identique ne pénalisera pas les investissements et équipements prévus en 2019 pour améliorer le cadre de vie dans notre village.

ENDETTEMENT DE LA COMMUNE

La commune de St Mamert reste très peu endettée, 100 € par habitant alors que la moyenne par habitant du département pour la même catégorie démographique est de 662 € par habitant.

Evolution de l'endettement et des charges financières de la commune de 2014 à 2018 :

En €	2014	2015	2016	2017	2018
Endettement	199061	184348	172961	174726	162532
Charges financières	9378	8677	7941	7448	6934

L'endettement de la Gendarmerie n'est pas comptabilisé dans l'endettement de la commune car cette construction fait l'objet d'un budget annexe dont l'emprunt est financé par les loyers perçus.

LE BUDGET 2019

Le Conseil municipal a voté à la majorité le budget prévisionnel pour l'année 2019 :

En €	Fonctionnement	Investissement
Mairie	1 336 082,00 €	1 259 050,00 €
Gendarmerie	68 771,00 €	1 078 690,00 €
CCAS	6 322,00 €	

LES PROJETS 2019

Ce budget permettra de poursuivre les actions et les projets engagés tels que:

- L'aménagement du Chemin de la Gare : 768 000 € TTC
- L'aménagement de la place des écoles : rénovation du petit stade et de l'aire de jeux des enfants, construction du skate-park, création d'un espace fitness et d'un mur d'escalade. Ce projet sera réalisé en deux tranches. Tranche 1 : 256 000 € TTC
- Travaux chemin de Francurelle pour le renforcement et enfouissement des réseaux secs
- Fin de l'aménagement de la bibliothèque et rénovation du chauffage de 2 classes de l'école : 10 000€ TTC
- Installation éclairage public rue Nelson Mandela : 19 500 € TTC
- Achat d'une balayeuse pour l'entretien du village en régie: 75 600 € TTC
- Etude pour l'aménagement du site de la cave coopérative : 27 000 € TTC

Les subventions à nos associations seront maintenues : enveloppe totale de 18 000€.

La nouvelle gendarmerie de Saint-Mamert du Gard

La construction de la nouvelle gendarmerie, 8 logements et une caserne, est achevée. Les gendarmes et leur famille s'installent progressivement dans les logements depuis le 11 avril. La caserne est opérationnelle depuis le 23 avril. Grâce à ces nouveaux équipements la brigade de gendarmerie voit ses conditions de travail et de logement s'améliorer.

Le coût de ce projet de 2.2 M d'€ est financé par des subventions de l'Etat et par un emprunt sur 30 ans d'environ 1.5 M d'€ dont l'annuité de 65 000 € sera couverte par le loyer versé à la commune de 94 320 € par an.

La présence visible de la gendarmerie à l'entrée de notre village devrait également limiter les actes délictueux tels que les cambriolages et les dégradations de véhicules, certes peu nombreux, mais signalés depuis quelques mois par les Saint-Mamertois.



Une fois l'aménagement des abords terminé le site pourra être inauguré et vous y serez tous cordialement invités !



L'entretien des boisements forestiers de la commune, réalisé gratuitement avec l'appui de l'ONF

La commune de Saint Mamert est propriétaire de boisements forestiers consécutifs à des plantations réalisées en 1990 sur le site du moulin et le site de Fangasset (hameau de Robiac)

Ces boisements de pins pignons d'une surface d'environ 9 hectares ont été entretenus ce printemps par la société environnement bois énergie dans le cadre des travaux relatifs à des mesures compensatoires à l'extension de la carrière de Caveirac et proposés par les services de l'ONF. Les travaux réalisés gratuitement sous l'encadrement de l'ONF ont consisté à abattre 40% des arbres pour libérer de l'espace au sol et favoriser le développement du sous-bois et améliorer la pousse des arbres conservés.

Les arbres abattus seront transformés en plaquettes de bois pour le chauffage ou autres destinations.

Cette opération gratuite, à but écologique favorise l'ouverture et la protection des milieux, et la préservation des massifs vis-

à-vis du risque incendie, ce qui n'est pas négligeable pour la commune.



Travaux d'aménagement du Chemin de la Gare

Les travaux d'aménagement du chemin de la gare ont débuté fin février avec la remise en état du réseau pluvial entièrement financé par l'Agglomération de Nîmes Métropole pour un montant de 50 000 €.

Les trottoirs et la réfection de la chaussée seront réalisés en deux tranches :

- tranche 1, de mars à mai, du carrefour avec la RD1 au centre du village jusqu'au croisement avec le chemin de Montmal
- tranche 2, de juin à septembre, du carrefour du chemin de Montmal au carrefour avec la RD 22 à l'entrée du village.

Le coût total de ces aménagements est d'environ 650 000 € HT. Des subventions du Conseil Départemental et de Nîmes Métropole ont été obtenues pour environ 320 000 €.

Les travaux de la tranche 1 ont bien avancé. Les trottoirs sont quasiment terminés et la remise en état de la chaussée devrait être réalisée d'ici mi-mai.

La tranche 2 débutera une fois arrêté le plan d'alignement définissant la limite entre les propriétés privées riveraines et la voie publique. L'enquête publique s'est terminée le 22 avril. Le commissaire enquêteur remettra sous 10 jours son rapport sur le plan d'alignement envisagé. Les riverains seront alors contactés par la municipalité pour définir les modalités de cession des terrains objet du plan d'alignement.

Le cabinet CEREG représenté par M. Lucas assure la maîtrise d'œuvre de travaux. Tous les riverains ayant des questions peuvent être reçus le lundi matin à l'issue des réunions de chantier par M. Lucas et, si besoin, par les élus ou le secrétaire général de mairie.

CEREG : M. Lucas 04 66 56 67 60

Mairie : M. Avignon 06 56 86 03 67



Marché de printemps

Quarante exposants étaient au rendez-vous sur la Place de l'église, pour le **marché du printemps** qui a eu lieu le **14 avril**.

Après que chacun ait trouvé sa place, tous les ingrédients étaient réunis pour que cette matinée soit réussie. Le soleil, la convivialité et la bonne humeur.

L'atelier de la décoration de l'olivier organisée par le conseil municipal d'enfants fut un succès, vu le nombre d'enfants y ayant pris part.



Le gala de danse des Petipas

« Le gala de danse des Petipas du Gard » aura lieu le mercredi 12 juin et jeudi 13 juin à 20h au théâtre Christian Liger à Nîmes (centre Pablo Neruda).

Cette année nos élèves nous transportent dans le monde merveilleux d'Alice aux Pays des Merveilles ! Venez nombreux assister à ce spectacle haut en couleur créé par Cécile Sciaux et Thierry Mongne nos professeurs très investis et passionnés issus de l'Opéra de Paris.

Venez applaudir nos danseuses parées de leurs plus beaux costumes sublimes par l'écrin du théâtre Christian Liger. Les places seront en vente fin mai à la fin des cours au foyer de Saint Mamert ou directement au guichet du théâtre (12 euros adultes et 8 euros enfants de plus de 3 ans) ouvert à 19h00.

Pour tous renseignements veuillez contacter l'association des Petipas du Gard à St Mamert du Gard par mail :

lespetipasdugard@msn.com

Tél : 06 85 75 79 44

Les professeurs et membres du bureau.

Mémoire de Saint-Mamert Samedi 11 mai - Patrimoine en fête

L'association qui œuvre pour la protection du patrimoine de notre village fête en ce début du printemps deux événements importants : l'inauguration officielle du parcours touristique qu'elle a réalisé au moyen de plaques signalétiques et la protection par les Monuments historiques de la cloche de 1766.

À 14h30 rassemblement devant la Mairie où débute le parcours. Une quinzaine d'étapes balisées par des panneaux explicatifs vous permettra de découvrir des détails curieux de Saint-Mamert. La dernière étape sera l'église dont le clocher abrite cette fameuse cloche de 1766, rescapée des fontes de la Révolution. C'est sa particulière rareté qui a justifié la protection par les Monuments historiques.

À 16h, Bruno Matéos fera dans l'église une conférence abondamment illustrée retraçant l'histoire très mouvementée de cette cloche qui fut en 1890 l'enjeu de luttes fratricides dans le village.

À l'issue de la conférence, les descendants des deux consuls de 1766, Jean-Baptiste Rouvière et Michel Cabanis, dont les noms sont gravés sur la cloche, la feront sonner pour la première fois depuis plus de cent ans. Tous les Saint-Mamertois qui le souhaitent seront invités à faire le même geste. (Pour tout renseignement : 06.12.91.67.67)

Fête des jardins collectifs de l'Agglo

**Fête des jardins collectifs de l'agglo, samedi 25 mai
aux jardins partagés des Tinelles, de 10h à 19h30**

Cette année, Nîmes Métropole a choisi nos jardins partagés des Tinelles pour organiser sa fête des jardins collectifs. Nous la remercions vivement pour la richesse et la qualité du programme offert ! Venez profiter des nombreuses activités, ateliers, spectacle autour de la nature et de la biodiversité proposés pour petits et grands, et n'hésitez pas à participer au repas partagé tiré du sac sous le grand chêne à midi ! Pour ceux qui ne les connaissent pas encore, ce sera l'occasion de visiter nos jardins partagés créés depuis 2015 avec le soutien de la Mairie, du Département et de l'Europe (fonds LEADER). Au plaisir de s'y retrouver ! Toute la programmation sur www.nimes-metropole.fr, programmes papiers disponibles en mairie et dans les commerces.

Atelier d'écriture

Qu'est-ce qu'un atelier d'écriture ? La réunion de personnes qui souhaitent se découvrir à travers mots et phrases mais aussi accéder un peu à l'univers que d'autres abritent et qui se révèlent. J'aimerais avoir le plaisir d'animer un tel atelier à St-Mamert. Nous nous retrouverions à la bibliothèque soit le mercredi soit le vendredi de 18h30 à 20h30, à raison d'une fois par mois. Pour un fonctionnement intéressant 6 à 8 personnes adultes serait idéal. Contact : 06 84 05 81 86